



Christophe CHAUVET
Chef d'Etablissement

Saint Gilles, le 20 / 05 / 2020

Madame, Monsieur,

Après une 1^{ère} période de fonctionnement suite à la réouverture de l'établissement le 14 mai, nous revenons vers vous.

Nous avons mis en place 3 périodes de fonctionnement, dont 2 restent à venir (2 / 16 juin et 18 / 30 juin).

L'objet du présent courrier est de connaître votre intention concernant la scolarisation éventuelle de votre enfant, uniquement pour la période du 2 au 16 juin.

En vous précisant à nouveau que, avec la contrainte du protocole sanitaire, le nombre d'enfants accueillis sera fortement limité.

Tout le monde peut solliciter le retour de son enfant à l'école, mais si le nombre de demande dépasse notre capacité d'accueil, nous devons donner satisfaction aux familles définies comme prioritaires par le protocole, et/ou envisager un tour de rôle.

Nous vous rappelons ci-après les modalités du retour à l'école :

- 1. Pas de garderie ni d'étude :** il ne faut pas regrouper les enfants.
- 2. Pas de cantine :** si votre enfant reste sur l'établissement entre midi et deux, il doit avoir son repas et ses couverts dans un sac isotherme marqué à son nom.
- 3. Accueil et reprise des enfants échelonnés sur 3 horaires :**
 - ✓ Les **GS** : 8 h 50 / 11 h 30 & 13 h 50 / 16 h 20
 - ✓ Les **CP / CE1 / CE2** : 8 h 40 / 11 h 40 & 13 h 40 / 16 h 40
 - ✓ Les **CM1 / CM2** : 8 h 30 / 11 h 50 & 13 h 30 / 16 h 30
- 4. Vos enfants ne seront plus autorisés à sortir seuls :** les autorisations de sortie en vigueur depuis le début de l'année ne sont donc plus valables.
De même, ils ne pourront arriver seuls sur l'établissement : ils devront être remis à l'adulte.
- 5. Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'établissement :** vos enfants seront remis, et récupérés, (dans le respect de votre part de la distanciation physique ainsi que des horaires communiqués) au niveau du portail d'entrée de la cour élémentaire.
- 6. Concernant les vêtements :** pas de chaussures à lacets et l'enfant doit être autonome en ce qui concerne son habillage.
- 7. L'accès aux robinets sera réservé au nettoyage des mains :** interdiction d'y boire; pensez donc à donner une gourde (marquée à son nom) à votre enfant.

Merci de compléter le formulaire ci-dessous. En cas de réponse positive, vous en serez personnellement informés.



Christophe CHAUVET
Chef d'Etablissement

**REPRISE
POST 11 MAI
ENGAGEMENT DES
FAMILLES**
Période 2 / 16 juin 2020

Madame / Monsieur

Souhaitent que leur(s) enfant(s) :

1. élève de GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 dans la classe de :
.....
2. élève de GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 dans la classe de :
.....
3. élève de GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 dans la classe de :
.....

Puisse(nt) être accueillis sur l'établissement scolaire pour la période du 2 au 16 juin.

Nous avons connaissance que notre demande ne pourra pas forcément être satisfaite en fonction des contraintes et de l'organisation qui sera choisie par l'établissement.

- Concernant le temps de repas, nous n'avons aucune autre solution et notre (nos) enfant(s) devra (ont) rester sur place pour le temps de la "cantine" ; nous nous engageons à lui (leur) fournir son (leur) repas et ses (leurs) couverts dans un conditionnement qui respecte la "chaîne du froid".**

Pour le cas où des critères de priorité devraient être mis en place dans le choix des enfants qui seront accueillis, nous attestons sur l'honneur les faits suivants (cocher la ou les cases) : *Je suis / nous sommes...*

- Parent soignant, personnel des forces de l'ordre, enseignant **ET** qui n'a aucun autre mode de garde.**
- Parents en couple dont les deux ont obligation d'aller travailler hors du domicile.**
- Parent isolé qui a obligation d'aller travailler hors du domicile.**

Je vous prie de croire que nous mettons tout en œuvre pour que tout se passe au mieux et suis désolé et m'excuse par avance pour toutes les insatisfactions que va générer ce système, et vous demande de garder à l'esprit que nous subissons, comme vous.

A Saint Gilles, le / 05/ 2020

SIGNATURE :

Merci de compléter / entourer / cocher ET signer et de retourner la Fiche à licigaloun@orange.fr d'ici le 26 mai au soir.

Les demandes reçues après cette date ne seront pas prioritaires.